



### Contexte

Lors des réflexions pour la mise en place des futures réglementations et labels d'état, que ce soit en neuf ou en rénovation, la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) réunit des groupes de travail constitués de bureaux d'études, bureaux de contrôle, certificateurs et différents intervenants de la construction. Ces groupes proposent, testent et adaptent en fonction des objectifs les articles de la future réglementation.

Une fois la réglementation publiée, les groupes de travail sont maintenus afin d'expliquer au travers des fiches d'applications certains aspects de la réglementation. Une FAQ est également mise en place, à laquelle le groupe de travail répond.

Enfin, des bâtiments ou systèmes forment des exceptions à la réglementation et nécessitent une étude particulière. Une commission d'expert est alors constituée pour étudier les modalités d'intégration à la réglementation. Cette commission est nommée Commission Titre V.

### Les missions POUGET Consultants

POUGET Consultants, en tant que membre de l'association AICVF, participe depuis 1982 aux groupes de travail de réflexions sur les réglementations et labels respectifs, en neuf et en rénovation.

POUGET Consultants est également présent aux groupes de travail de suivi de la réglementation et commissions Titre V.

Actuellement, nous travaillons aux côtés de l'administration pour la future réglementation neuve 2018 ainsi que sur la révision de la réglementation thermique dans l'existant.

### Responsables POUGET Consultants

Pôle Conseil Études  
Énergétiques

### Missions

GT applicateur  
GT suivi RT  
Th-bât  
Commissions Titre V Opérations,  
Systèmes, Réseaux de chaleur

### Secteurs

Neuf & Rénovation  
Résidentiel  
Tertiaire